

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13099
19 février 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATEE DU 18 FEVRIER 1979 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE L'UNION DES
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre la déclaration du Gouvernement soviétique en date du 18 février 1979 concernant l'agression chinoise contre la République socialiste du Viet Nam.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent par intérim de
l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) M. KHARLAMOV

Annexe

Déclaration du Gouvernement soviétique en date du 18 février 1979

Le 17 février, les forces armées chinoises ont envahi le territoire de la République socialiste du Viet Nam.

L'agression de Pékin contre le Viet Nam socialiste est une conséquence directe de la politique de chantage et de pression que les autorités chinoises poursuivent depuis un certain nombre d'années dans le Sud-Est asiatique en général et vis-à-vis du Viet Nam en particulier. Les dirigeants de Pékin déclarent ouvertement qu'ils veulent "punir" le Viet Nam, qui poursuit une politique d'indépendance et a non seulement refusé de faciliter l'expansion chinoise dans le Sud-Est asiatique, mais est également devenu un sérieux obstacle à l'application des desseins d'hégémonie de Pékin.

La clique dirigeante chinoise ne veut pas reconnaître le fait que le peuple du Kampuchea s'est débarrassé du régime de boucherie sanglante de Pol Pot et a rétabli des relations amicales avec son voisin, le Viet Nam. Y chercher un prétexte d'agression est une méthode qui conduit l'agresseur, comme le montre l'histoire, à une fin indigne et sans gloire.

L'attaque de la Chine contre le Viet Nam est une preuve supplémentaire de l'irresponsabilité flagrante de Pékin en ce qui concerne l'avenir de la paix, et de la propension criminelle des dirigeants chinois à recourir aux armes.

L'incursion des troupes chinoises au Viet Nam, qui vient tout juste de repousser une agression étrangère, ne peut laisser indifférents une seule personne honnête, un seul Etat souverain. Ces actes d'agression contraires aux principes de l'Organisation des Nations Unies, bafouant grossièrement le droit international, dévoilent au monde entier la véritable nature de la politique d'hégémonie de Pékin dans le Sud-Est asiatique. Toute complicité avec cette politique est une complicité avec la violence et le diktat, avec les tentatives des dirigeants chinois en vue de plonger le monde dans la guerre.

L'attaque contre la République socialiste du Viet Nam a également montré ce que vaut réellement le verbiage des dirigeants chinois à propos de la défense des intérêts des petites et moyennes puissances, dont Pékin essaye de se présenter comme le "protecteur".

Victime d'une nouvelle agression, l'héroïque peuple vietnamien est capable cette fois encore de se défendre et il dispose en outre d'amis sûrs. L'Union soviétique honorera les obligations qui sont les siennes aux termes du Traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et la République socialiste du Viet Nam.

Ceux qui prennent les décisions politiques à Pékin devraient s'arrêter avant qu'il soit trop tard. Le peuple chinois, comme les autres peuples, a besoin de la paix et non de la guerre. Ce sont les dirigeants chinois actuels qui assumeront toute responsabilité pour les conséquences de la poursuite de l'agression de Pékin contre la République socialiste du Viet Nam.

S/13099
Français
Annexe
Page 2

L'union soviétique exige avec fermeté que soit mis fin à l'agression et que les troupes chinoises se retirent immédiatement du territoire de la République socialiste du Viet Nam.

Qu'on ne touche pas au Viet Nam socialiste!
